

Le bureau 2019 de la SFG

Rappel des statuts modifiés en Mars 2009

Article 10 – Le Bureau

Les représentants de l'association doivent jouir du plein exercice de leurs droits civils.

10.1 Composition

Le Bureau est élu par le Conseil d'Administration et est composé de :

- 1 Président
- 1 Vice-Président et le cas échéant 2 Vice-Présidents
- 1 Secrétaire
- 1 Trésorier
- 9 Membres maximum

1 Président

Société DLF France, représentée par Jean-Marc Lecourt

1 Vice-Président et le cas échéant 2 Vice-Présidents

Jean-Marc Legrand

1 Secrétaire

1 Trésorier

Laurent Mignonneau

9 Membres

- Julien Bouffartigue – Gnis
- Eric Boullet
- Eric Burie
- Christophe Subileau
- Vincent Savourat
- Société COMPO Expert, représentée par Stéphane Grolleau
- Société HYDRAPARTS, représentée par François Brouillet
- Société NATURAL GRASS, représentée par Bertrand Picard
- Société NATURALIS, représentée par Serge Ostrowski
- Société SOUFFLET VIGNE, représentée par Pierre Joly
- Société TEAM GREEN, représentée par Frédéric Lefebvre

Directrice

Bénédicte MAJOR-RATEL